

Penser l'intelligence artificielle à l'épreuve de l'éthique et de la gouvernance universitaire : pour une renaissance des pratiques académiques en Algérie et au-delà

Thinking artificial intelligence through the lens of ethics and university governance: toward a renaissance of academic practices in Algeria and beyond

HAMDAD Amèle

Université Batna 2 (Algérie)

University of Batna 2 (Algeria)

a.hamdad@univ-batna2.dz

d/dep:15/03/2026

d/ acc.. 12/04/2026.

d/ pub: 02/06/2026

Résumé:

L'intelligence artificielle s'affirme aujourd'hui comme un levier majeur de transformation de l'enseignement supérieur, en reconfigurant les apprentissages, l'évaluation et la gouvernance universitaire. Inscrite dans le contexte de l'Université Batna 2, cette étude analyse les usages et les mésusages de l'intelligence artificielle chez les étudiants de français langue étrangère et les enseignants du département de français, à partir d'une méthodologie mixte combinant questionnaire en ligne et entretiens semi-directifs. Les résultats montrent une perception positive de ces outils, considérés comme utiles pour la recherche documentaire, l'organisation des idées et la préparation des travaux académiques, avec des effets favorables hors examen. Cependant, l'étude met en lumière plusieurs dérives, dont la banalisation du plagiat, le renforcement de la dépendance, l'affaiblissement de l'autonomie intellectuelle et la fragilisation de la relation pédagogique. Elle souligne la nécessité d'une régulation fondée sur l'éthique, la formation et l'intégrité académique.

Mots-clés: Intelligence artificielle, éthique universitaire, gouvernance académique, intégrité académique, enseignement supérieur

Abstract:

Artificial intelligence has emerged as a decisive factor in the reconfiguration of higher education, affecting learning practices, modes of assessment, and the balance of university governance. Anchored in the context of the University of Batna 2, this study examines the uses and misuses of artificial intelligence among students of French as a foreign language and teachers in the Department of French through a mixed-methods approach based on an online questionnaire and semi-structured interviews. The results indicate strong acceptance of these tools, which are valued for their contribution to documentary research, idea organization, and the preparation of academic work. However, they also reveal problematic trends, including the normalization of plagiarism, dependence on automated processes, the erosion of intellectual autonomy, and the weakening of the pedagogical relationship. The study argues for institutional regulation grounded in ethics, training, and academic integrity.

Keywords: Artificial intelligence, university ethics, academic governance, academic integrity, higher education



Introduction

L'intelligence artificielle (IA) s'impose aujourd'hui comme l'un des principaux vecteurs de transformation de l'enseignement supérieur. Son intégration croissante au sein des universités ne relève plus d'une simple innovation instrumentale ; elle engage une reconfiguration plus profonde des pratiques pédagogiques, des modalités d'évaluation, des processus de production des connaissances et, plus largement, des formes de gouvernance académique. En promettant une personnalisation plus fine des apprentissages, une assistance accrue à la recherche documentaire, l'automatisation de certaines tâches administratives et une optimisation de l'allocation des ressources, l'IA ouvre la perspective d'une université plus réactive, plus efficiente et davantage attentive à l'hétérogénéité des parcours étudiants.

Cependant, cette dynamique ne saurait être appréhendée à travers une lecture exclusivement techniciste ou utilitariste. L'introduction de l'IA dans l'espace universitaire soulève des enjeux éthiques, pédagogiques et institutionnels majeurs. Elle interroge la préservation de la probité scientifique, la frontière entre aide légitime et substitution cognitive, la fiabilité des évaluations ainsi que la capacité de la relation pédagogique à demeurer un espace d'échange, de discernement et de formation critique. À ces préoccupations s'ajoutent des questions structurelles tout aussi décisives, telles que l'inégalité d'accès aux technologies, la dépendance à des plateformes extérieures, l'opacité des modèles algorithmiques et la protection des données universitaires. Dès lors, l'IA ne peut être envisagée comme un simple outil d'efficacité ; elle constitue également un objet de régulation, de responsabilité et de vigilance éthique.

Dans le contexte algérien, ces tensions prennent une résonance particulière. D'un côté, l'intelligence artificielle peut représenter un levier réel de modernisation de la gouvernance universitaire, en contribuant à fluidifier les procédures, à améliorer le suivi des parcours, à renforcer la transparence des décisions et à soutenir la qualité des services académiques. De l'autre, son adoption rapide, parfois diffuse et insuffisamment encadrée, peut accentuer des vulnérabilités déjà présentes dans l'enseignement supérieur, notamment la banalisation du plagiat et de la reformulation automatisée, les déséquilibres dans les pratiques évaluatives, la dépersonnalisation du rapport enseignant-étudiant et la dilution des responsabilités entre acteurs humains et dispositifs techniques. Dans ces conditions, l'enjeu ne réside ni dans l'adhésion inconditionnelle à la technologie ni dans son rejet de principe, mais dans l'élaboration des conditions intellectuelles, pédagogiques et institutionnelles de son appropriation raisonnée. Bézy (2019, p. 56) souligne à ce

sujet que « L'intelligence artificielle, si elle est un formidable outil d'innovation, doit s'accompagner d'une réflexion éthique profonde pour éviter qu'elle ne devienne un facteur de standardisation et de perte de sens dans les pratiques académiques ».

C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente réflexion. Elle s'organise autour de la problématique suivante : comment l'université algérienne peut-elle intégrer l'intelligence artificielle de manière éthique et responsable, tout en maximisant son potentiel de modernisation de la gouvernance et en préservant les valeurs constitutives de l'enseignement supérieur, à savoir la rigueur scientifique, l'équité, l'autonomie intellectuelle et la dignité de la relation pédagogique ? À partir de cette interrogation centrale, l'analyse vise, d'une part, à apprécier de manière critique les opportunités et les risques liés à l'introduction de l'IA dans l'enseignement supérieur en Algérie, en mettant l'accent sur l'intégrité scientifique, la fiabilité des évaluations, la confidentialité des données, l'inclusion numérique et la responsabilité institutionnelle ; d'autre part, elle cherche à dégager les fondements d'une gouvernance universitaire responsable, articulant innovation technologique, encadrement éthique et qualité académique.

Dans ce cadre, deux hypothèses orientent la réflexion. La première postule que l'intégration de l'IA au sein de l'université algérienne, lorsqu'elle s'accompagne d'une régulation éthique rigoureuse définissant des limites d'usage, des responsabilités explicites et des garde-fous méthodologiques, peut améliorer la gestion académique, soutenir une personnalisation maîtrisée des parcours et consolider les valeurs cardinales de l'enseignement supérieur. La seconde avance, à l'inverse, qu'une adoption non encadrée des outils d'IA risque d'exacerber les dérives éthiques et les inégalités académiques, en instaurant des asymétries d'accès et en compromettant la qualité, la justice et l'intégrité des pratiques pédagogiques. Ainsi, l'objectif n'est pas de célébrer l'innovation pour elle-même, mais de penser les conditions d'une cohabitation possible entre puissance technique et exigence humaine au sein de l'université contemporaine.

I- Cadre théorique de la recherche

L'intégration de l'intelligence artificielle dans l'enseignement supérieur constitue une transformation structurelle qui dépasse largement l'introduction de simples outils techniques. Elle affecte les modes d'accès au savoir, les pratiques d'apprentissage, les modalités d'évaluation ainsi que les mécanismes de gouvernance universitaire. Dès lors, son étude suppose un cadre théorique capable d'articuler innovation technologique, responsabilité institutionnelle et finalité éducative. Dans cette recherche, l'IA n'est pas envisagée comme un instrument neutre, mais comme un dispositif qui reconfigure les rapports entre enseignants, étudiants, savoirs et institutions.

Cette perspective rejoint les analyses qui insistent sur la nécessité d'un encadrement normatif explicite. Selon Béjean et Roman (2018, p. 23), « l'intelligence artificielle, en particulier dans le domaine de l'enseignement supérieur, nécessite une régulation éthique stricte pour éviter qu'elle ne devienne un outil de standardisation et de contrôle excessif. Les défis éthiques posés par l'intelligence artificielle sont essentiels pour préserver l'intégrité académique ». Cette citation met en évidence un enjeu central : en l'absence de régulation, l'efficacité algorithmique peut se substituer progressivement au jugement pédagogique, au risque d'affaiblir la diversité des pratiques didactiques et la liberté académique.

Dans le même sens, Peraya (2011, p. 54) rappelle que « l'utilisation des technologies dans l'enseignement supérieur doit répondre à un équilibre entre innovation pédagogique et respect des principes d'intégrité académique, afin de garantir une relation authentique entre l'enseignant, l'étudiant et la connaissance ». La notion d'équilibre apparaît ici fondamentale, car elle permet de penser l'intégration de l'intelligence artificielle non comme une rupture avec les missions universitaires, mais comme une transformation qui ne peut être légitime qu'à condition de demeurer subordonnée aux exigences de formation, de pensée critique et de qualité pédagogique.

1.1. L'Intelligence Artificielle (IA)

Sur le plan conceptuel, l'intelligence artificielle désigne l'ensemble des technologies permettant à des systèmes informatiques d'exécuter des tâches généralement associées à l'intelligence humaine, telles que l'analyse du langage naturel, l'apprentissage automatique, la reconnaissance de formes ou l'aide à la décision. Dans l'espace universitaire, ces outils peuvent contribuer à la personnalisation des parcours, à l'accompagnement méthodologique des étudiants, à la production de ressources pédagogiques et à l'optimisation de certaines procédures administratives.

Toutefois, l'intérêt scientifique de cette notion réside moins dans la performance technique des dispositifs que dans leurs effets sur les processus de formation. L'usage excessif de systèmes génératifs ou de recommandations automatisées peut réduire l'effort d'appropriation intellectuelle, fragiliser l'autonomie argumentative et limiter la construction du jugement critique. L'enjeu n'est donc pas d'exclure l'IA du champ universitaire, mais d'en définir une utilisation compatible avec les finalités de l'apprentissage et avec la médiation pédagogique de l'enseignant.

1.2. L'éthique

Dans ce cadre, l'éthique renvoie à l'ensemble des principes qui doivent orienter les usages légitimes de l'IA dans l'enseignement supérieur : respect des droits des personnes, protection des données, équité, transparence, proportionnalité et responsabilité. Elle conduit à examiner non seulement ce que la technologie rend

possible, mais aussi ce qu'il est juste, prudent et pédagogiquement pertinent de mettre en œuvre dans l'université.

Cette exigence devient particulièrement importante face à des risques tels que l'exploitation de données étudiantes sans consentement explicite, la surveillance algorithmique intrusive, l'opacité des critères d'évaluation assistée ou encore la reproduction de biais sociaux et académiques dans les systèmes automatisés. Dans cette perspective, l'éthique ne peut se réduire à une posture déclarative ; elle doit se traduire en règles d'usage, en mécanismes de contrôle et en procédures de responsabilité, afin que l'innovation ne se développe pas au détriment de la dignité, de l'équité et de la confiance académique.

1.3. La gouvernance

La gouvernance désigne les mécanismes institutionnels par lesquels l'université encadre l'introduction, l'expérimentation et l'usage des technologies d'IA. Elle suppose l'existence de politiques explicites, de responsabilités clairement définies, de procédures de validation et d'évaluation, ainsi que de dispositifs de formation destinés aux enseignants, aux étudiants et aux personnels administratifs. Une gouvernance responsable ne consiste donc pas seulement à adopter des outils performants, mais à organiser les conditions de leur usage transparent, cohérent et conforme aux missions de l'université.

Dans le contexte algérien, cette notion revêt une importance particulière, dans la mesure où la modernisation numérique peut progresser plus rapidement que la mise en place de cadres institutionnels stabilisés. La gouvernance devient alors un espace de médiation entre l'innovation technologique et les valeurs académiques. Elle permet d'arbitrer entre efficacité, justice pédagogique, autonomie professionnelle des enseignants et protection des étudiants, tout en évitant une intégration fragmentée de l'IA, dépourvue de vision d'ensemble et d'évaluation de ses effets.

1.4. Les mésusages

La notion de mésusages renvoie aux usages inappropriés, excessifs ou détournés de l'IA, susceptibles de compromettre l'intégrité académique et la qualité des apprentissages. Elle inclut notamment le plagiat facilité par les générateurs automatiques de texte, la production de travaux sans réelle appropriation des contenus, l'automatisation de certaines évaluations sans prise en compte des singularités étudiantes, ou encore la réduction de la relation pédagogique à une interaction standardisée avec des dispositifs techniques.

Ces dérives ne relèvent pas uniquement d'un défaut technologique ; elles révèlent également des fragilités institutionnelles, notamment l'insuffisance des cadres normatifs, le manque d'accompagnement et l'absence d'une culture partagée de responsabilité. À ce titre, les mésusages constituent un indicateur analytique central, car ils montrent comment une innovation peut produire des effets contraires à ses

finalités lorsqu'elle est introduite sans régulation, sans formation et sans réflexion sur les pratiques.

Ainsi, le cadre théorique de cette recherche s'organise autour de quatre notions étroitement articulées : intelligence artificielle, éthique, gouvernance et mésusages ; afin de saisir la complexité de leur interaction dans l'enseignement supérieur. Cette approche permet d'analyser l'innovation technologique à partir des finalités propres à l'université, en mettant au centre la qualité académique, l'intégrité scientifique et la préservation de la relation humaine dans l'acte éducatif.

II- Cadre méthodologique de la recherche

La présente étude s'inscrit dans une démarche empirique visant à analyser les usages de l'intelligence artificielle dans l'enseignement supérieur ainsi que leurs effets pédagogiques, éthiques et institutionnels. Menée à l'Université Batna 2, elle porte sur les étudiants de FLE et les enseignants du département de français, dans un contexte où les pratiques de lecture, de rédaction, de recherche documentaire et d'évaluation occupent une place centrale.

Sur le plan méthodologique, la recherche repose sur une approche mixte combinant des méthodes quantitatives et qualitatives. Les données quantitatives ont été recueillies au moyen d'un questionnaire en ligne diffusé principalement auprès des étudiants, afin d'identifier les usages de l'IA, leurs finalités ainsi que les avantages et les craintes qui leur sont associés. Parallèlement, des entretiens semi-directifs ont été menés avec les enseignants pour approfondir les enjeux pédagogiques et éthiques liés à l'introduction de ces technologies. L'analyse statistique descriptive du questionnaire et l'analyse thématique des entretiens permettent ainsi de proposer une lecture à la fois rigoureuse, nuancée et contextualisée des effets de l'IA dans l'enseignement supérieur.

Schéma 1. Dispositif méthodologique de la recherche

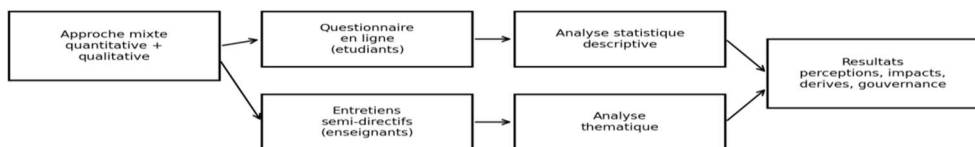


Tableau 1: Synthèse du protocole méthodologique

Composante	Description
Terrain	Université Batna 2 (étudiants de FLE et enseignants du département de français)
Approche	Approche mixte combinant méthodes quantitatives et qualitatives
Outil quantitatif	Questionnaire en ligne sur les usages, perceptions et craintes liés à l'IA
Outil qualitatif	Entretiens semi-directifs avec les enseignants sur les enjeux éthiques et pédagogiques
Traitement des données	Statistiques descriptives pour le questionnaire et analyse thématique pour les entretiens

2.1. Synthèse des perceptions

Les résultats montrent que les perceptions de l'IA diffèrent sensiblement entre les étudiants et les enseignants, même si une forme de convergence apparaît quant à son utilité potentielle et aux risques qu'elle comporte.

Du côté des étudiants, 70 % considèrent l'IA comme un outil d'aide à l'apprentissage. Ils l'utilisent principalement pour la recherche d'informations, la révision des cours et la rédaction de travaux universitaires. Cette perception traduit une appropriation fonctionnelle et pragmatique de la technologie : l'IA est envisagée comme un soutien méthodologique, susceptible de faciliter l'accès au savoir et d'alléger certaines difficultés rencontrées dans le travail académique. Toutefois, 30 % des étudiants expriment des inquiétudes relatives à une automatisation excessive, qu'ils associent à un risque d'affaiblissement de l'autonomie intellectuelle, de la réflexion personnelle et de l'effort de construction du savoir. Ils soulignent également le fait que ces outils peuvent faciliter certaines formes de plagiat.

Du côté des enseignants, 65 % perçoivent l'IA comme un levier d'amélioration de l'efficacité pédagogique, notamment pour l'évaluation, l'accompagnement différencié des étudiants et la personnalisation des parcours d'apprentissage. Néanmoins, 35 % attirent l'attention sur des risques éthiques majeurs, parmi lesquels la difficulté à contrôler les productions assistées par IA, la banalisation du plagiat et la déshumanisation progressive de la relation pédagogique.

Tableau 2. Synthèse comparée des perceptions de l'IA

Acteurs	Perception dominante	Réserve principale
Étudiants	70 % voient une aide à l'apprentissage (recherche, révision, rédaction)	30 % craignent une perte d'autonomie et le risque de plagiat
Enseignant s	65 % voient un levier d'efficacité pédagogique	35 % signalent des risques éthiques et une déshumanisation

Figure 1. Perception des étudiants face à l'IA

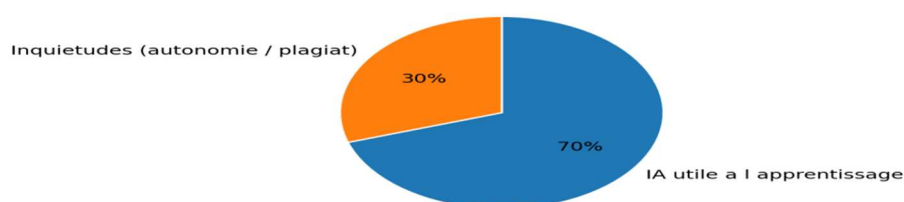
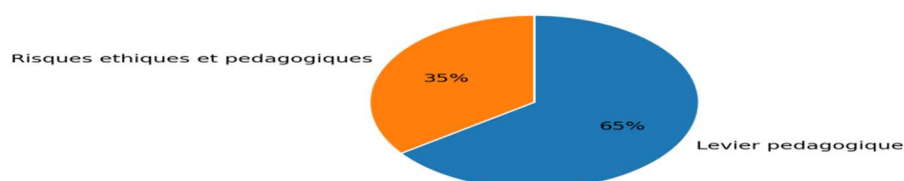


Figure 2. Perception des enseignants face à l'IA



2.2. Impact sur l'apprentissage

L'analyse des résultats met en évidence un impact globalement positif de l'IA sur certaines dimensions de l'apprentissage, en particulier dans les activités réalisées en dehors des examens sur table. Les étudiants ayant recours à des outils d'IA pour préparer leurs exposés et leurs travaux de recherche ont enregistré une amélioration moyenne de 15 % de leurs résultats aux examens, comparativement à ceux n'ayant pas utilisé ces outils.

Cette amélioration peut s'expliquer par plusieurs facteurs : un accès plus rapide aux ressources documentaires, une meilleure structuration des idées, une aide à l'organisation du raisonnement, ainsi qu'un appui dans la formulation écrite. Dans ce cadre, l'IA apparaît comme un outil de soutien cognitif et méthodologique, particulièrement utile pour des étudiants qui rencontrent des difficultés à travailler de manière autonome sans accompagnement immédiat.

L'effet positif est encore plus marqué chez les étudiants ayant utilisé l'IA principalement pour la recherche de contenu, avec une amélioration atteignant 20 %. Ce résultat suggère que l'IA produit des effets plus favorables lorsqu'elle est mobilisée pour soutenir un apprentissage actif - recherche, sélection, synthèse et organisation de l'information - plutôt que lorsqu'elle est utilisée comme simple générateur de réponses.

Tableau 3 : Effets de l'IA sur les performances académiques (synthèse)

Groupe d'étudiants	Usage principal de l'IA	Évolution observée des résultats
Groupe A	Préparation des exposés et travaux de recherche	+15 % en moyenne
Groupe B	Recherche de contenu et sources d'information	+20 % (effet le plus marqué)
Groupe C	Absence d'usage déclaré de l'IA	Référence de comparaison

2.3. Analyse des dérives éthiques

Malgré les bénéfices observés, les résultats révèlent plusieurs dérives éthiques préoccupantes liées à l'usage de l'IA dans le cadre universitaire.

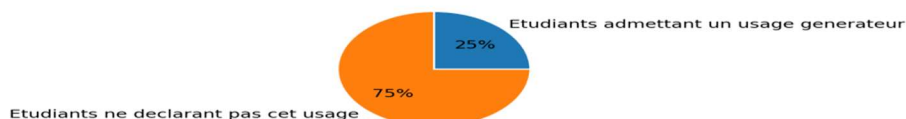
La première dérive concerne le plagiat académique. En effet, 25 % des étudiants interrogés reconnaissent avoir utilisé l'IA pour générer certaines parties de leurs travaux. Ce chiffre soulève des préoccupations majeures quant à l'intégrité académique, à la traçabilité de l'effort personnel et à la validité des productions remises dans le cadre des évaluations. Les enseignants confirment cette tendance en signalant une augmentation des cas de travaux suspectés d'avoir été partiellement ou largement produits à l'aide d'outils génératifs.

La deuxième dérive identifiée relève de la déshumanisation de la pédagogie. Selon 40 % des enseignants, un usage excessif de l'IA pourrait affaiblir l'interaction directe entre l'enseignant et l'étudiant, interaction pourtant essentielle au développement intellectuel, critique et relationnel de l'apprenant. Enfin, plusieurs enseignants ont exprimé leurs inquiétudes quant à la manipulation des évaluations, notamment à travers l'usage d'outils d'IA pour produire des réponses automatisées ou contourner les exigences des devoirs.

Tableau 4. Principales dérives éthiques identifiées

Dérive	Indicateur / observation	Enjeu académique
Plagiat académique	25 % des étudiants admettent un usage générateur pour certaines parties de travaux	Atteinte à l'intégrité académique et à la traçabilité du travail personnel
Déshumanisation de la pédagogie	40 % des enseignants craignent un affaiblissement de l'interaction pédagogique	Appauvrissement de l'accompagnement et de la formation critique
Manipulation des évaluations	Inquiétudes récurrentes exprimées dans les entretiens	Contournement des exigences et fragilisation de la validité évaluative

Figure 3. Plagiat académique : proportion d'étudiants déclarant un usage générateur de l'IA



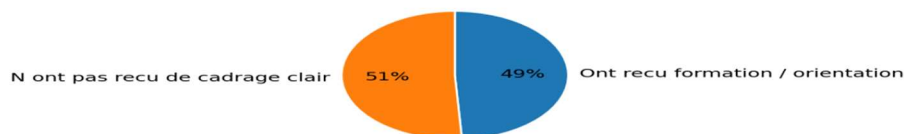
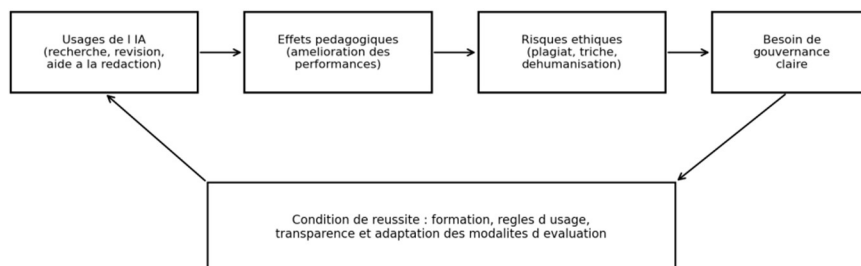
2.4. Efficacité de la gouvernance universitaire

L'étude met en évidence une insuffisance des dispositifs actuels de gouvernance universitaire en matière d'encadrement de l'IA. Moins de 50 % des étudiants et des enseignants déclarent avoir reçu une formation, une orientation ou des consignes claires relatives à l'usage éthique de ces outils dans le cadre académique. Ce déficit de cadrage institutionnel favorise des pratiques hétérogènes, parfois contradictoires, et entretient une zone d'incertitude quant aux limites acceptables de l'usage de l'IA.

L'absence d'une politique uniforme et de directives précises contribue à une appropriation individuelle de l'IA sans garde-fous suffisants. Dans ce contexte, certains usagers mobilisent ces outils comme un soutien légitime à l'apprentissage, tandis que d'autres les utilisent d'une manière susceptible de compromettre l'intégrité académique. Une gouvernance plus efficace devrait s'appuyer sur des règles explicites d'usage, des formations à l'éthique numérique, l'actualisation des modalités d'évaluation et la promotion d'une culture de transparence et de responsabilité.

Tableau 5. Indicateurs de gouvernance universitaire relatifs à l'IA

Indicateur	Constat
Formation / orientation à l'usage éthique	Moins de 50 % des acteurs déclarent avoir reçu un cadrage clair
Politique institutionnelle uniforme	Absente ou insuffisamment formalisée
Directives d'usage pédagogique	Précisions limitées, pratiques hétérogènes
Garde-fous évaluatifs	Besoin de redéfinition des modalités et critères d'évaluation

Figure 4. Niveau de cadrage institutionnel sur l'usage éthique de l'IA (estimation inférieure à 50 %)**Schéma 2. Articulation des résultats et condition de réussite institutionnelle**

2.5. Synthèse analytique

Dans l'ensemble, les résultats montrent que l'IA représente simultanément une opportunité de modernisation académique et un défi de régulation institutionnelle.

Son apport apparaît particulièrement significatif lorsqu'elle soutient l'apprentissage actif et la structuration du travail intellectuel ; inversement, ses usages peu encadrés favorisent des dérives touchant l'intégrité académique, la qualité de la relation pédagogique et la fiabilité des évaluations. L'intégration durable de l'IA dans l'Université Batna 2 suppose, par conséquent, une gouvernance universitaire claire, cohérente et éthiquement fondée, capable d'articuler innovation technologique, responsabilisation des usagers et préservation des valeurs fondamentales de l'enseignement supérieur.

Conclusion

L'intégration de l'intelligence artificielle dans l'enseignement supérieur, en particulier à l'Université Batna 2, met en évidence une transformation déjà perceptible des pratiques d'apprentissage, de production académique et d'accompagnement pédagogique. Les résultats de cette étude montrent que les outils d'IA peuvent constituer un appui méthodologique réel pour les étudiants, notamment dans la recherche documentaire, l'organisation des idées, la préparation des exposés et l'amélioration de certaines productions écrites. Leur utilité apparaît surtout dans les situations de travail autonome, où les étudiants sont confrontés à des difficultés de structuration, de formulation et d'accès rapide à l'information.

Toutefois, ces apports ne doivent pas conduire à réduire l'IA à une simple innovation technique ou à un instrument de facilitation. Son intégration reconfigure plus largement les manières d'apprendre, de produire, d'évaluer et de concevoir la relation au savoir. C'est précisément pour cette raison qu'elle exige une vigilance accrue, afin que ses bénéfices pédagogiques ne se traduisent pas par un affaiblissement de l'effort intellectuel, de l'autonomie critique ou de l'authenticité des productions étudiantes. L'étude met en lumière plusieurs tensions éthiques majeures, parmi lesquelles le risque de plagiat, le recours excessif à des contenus générés automatiquement, la difficulté à distinguer l'assistance légitime de la substitution intellectuelle, ainsi qu'un possible affaiblissement de la relation pédagogique directe entre l'enseignant et l'étudiant.

Ces constats montrent que l'enjeu de l'IA à l'université ne relève pas d'une opposition simpliste entre modernité et tradition, mais d'une question centrale de gouvernance, de régulation et de responsabilité académique. Dès lors, la mise en place d'un cadre institutionnel clair apparaît comme une condition indispensable. Il devient nécessaire d'élaborer des politiques explicites et harmonisées précisant les usages autorisés, encadrés ou proscrits de l'IA dans les activités pédagogiques, les travaux académiques et les modalités d'évaluation, afin de réduire les ambiguïtés qui favorisent aujourd'hui des pratiques hétérogènes.

Dans cette perspective, la formation et la sensibilisation des enseignants comme des étudiants constituent une priorité. Ces actions devraient porter à la fois sur les

potentialités pédagogiques de l'IA et sur les risques éthiques qu'elle soulève, notamment en matière de dépendance cognitive, de protection des données et d'intégrité académique. Une telle démarche permettrait de promouvoir une culture d'usage responsable, fondée sur la transparence, l'esprit critique et la responsabilité intellectuelle. Parallèlement, le recours à des outils de détection et d'analyse peut contribuer à identifier certaines formes de plagiat ou de production excessivement automatisée, sans toutefois se substituer à une réflexion plus profonde sur les pratiques d'évaluation. Celles-ci gagneraient à privilégier des productions contextualisées, des étapes intermédiaires de travail, des soutenances orales et des exercices sollicitant davantage la réflexion personnelle.

Enfin, l'étude souligne le rôle stratégique des enseignants dans la régulation des usages de l'intelligence artificielle. En tant qu'acteurs centraux de la relation pédagogique, ils sont les mieux placés pour orienter les étudiants vers des usages formatifs, définir des règles adaptées aux réalités disciplinaires et prévenir les dérives sans renoncer aux bénéfices pédagogiques de ces technologies. Comme le souligne Peraya (2011, p. 54), « l'usage des technologies dans l'enseignement supérieur doit veiller à un équilibre entre innovation et respect des principes d'intégrité académique ». En définitive, l'intelligence artificielle peut constituer un levier pertinent de modernisation pour l'université algérienne, à condition d'être intégrée dans une gouvernance responsable, éthiquement fondée et pédagogiquement maîtrisée, au service de l'esprit critique, de la qualité de la relation pédagogique et de la préservation de l'intégrité académique.

Références

- Béjean, S., & Roman, P. (2018). *Intelligence artificielle et décision : Enjeux éthiques et économiques*. Paris : Presses Universitaires de France (PUF).
- Bézy, J.-P. (2019). *Les défis de l'intelligence artificielle : Perspectives éthiques et philosophiques*. Paris : Éditions Matériologiques.
- Clément, G. (2020). *L'intelligence artificielle au service de la gouvernance universitaire*. Paris : CNRS Éditions.
- Crowston, K., & Bolici, F. (2019). *L'intelligence artificielle et l'enseignement supérieur : Nouvelles perspectives*. Paris : Éditions EMS.
- Delpech, F. (2017). *Plagiat et université : Entre innovation et transgression dans l'ère numérique*. Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS).
- Peraya, D. (2011). *Médias et technologies : Essai sur les usages pédagogiques des technologies de l'information et de la communication (TIC)*. Paris : L'Harmattan.